

trite chronique ; mais Grammaticati a observé l'involution tout aussi bien après l'opération d'Emmet. Il cite à l'appui dix observations où, en même temps que des symptômes variés, tels que douleurs, leucorrhée, troubles physiques (mélancolie, érotisme), etc., ont été améliorés par l'opération d'Emmet ; il y a eu diminution de la cavité utérine, de un à deux centimètres.

L'auteur pense donc que les indications de l'opération d'Emmet doivent être sensiblement étendues, comme donnant les mêmes résultats que l'amputation du col et conservant un organe qui n'est point inutile. Citant encore trente observations d'opération d'Emmet pratiquées avec succès, il divise les cas de déchirures du col en trois catégories :

1o Dans la première, il n'y a point de symptômes locaux ; la fécondité des malades est augmentée ; d'abord les grossesses arrivent à terme, puis se terminent par des fausses couches ; c'est plutôt la nutrition générale en souffrance qui attire l'attention ;

2o Dans le second groupe, auquel finissent par aboutir les malades du premier, on trouve de la leucorrhée, des douleurs abdominales, lombaires, anales (compression du rectum par le col hypertrophié) ; des irrégularités de la menstruation, la dysparéonie, la stérilité ;

3o Le troisième groupe est formé par des malades occupant le milieu entre les deux premiers, dont le symptôme dominant est la leucorrhée.

Grammaticati a pu se convaincre par ses quarante cas personnels, qu'il n'y a pas de déchirure du col qui ne finisse par donner des désordres, qui parfois ne se montrent que vers la quarantaine. Il conclut donc que toute déchirure considérable doit être suturée, même si elle ne donne pas lieu à des symptômes bien marqués. Toute déchirure, même n'atteignant pas le cul-de-sac, mais allant jusqu'à la couche musculaire de la portion vaginale, constitue une indication opératoire.

L'essentiel dans l'opération, c'est suivant les cas, d'aviver les surfaces de la déchirure, d'enlever le tissu cicatriciel et parfois de faire l'abrasion de la muqueuse du canal cervical, quand elle est herniée et présente des érosions. L'auteur introduit les fils d'une manière oblique, presque perpendiculairement à la direction qu'Emmet donne à ses fils. Il enlève les sutures en partie le cinquième ou le sixième jour, ou en totalité le huitième ; il a toujours obtenu la réunion par première intention.

Quant aux contre-indications, Grammaticati considère comme telles la grossesse et les états inflammatoires aigus ; car s'il considère l'opération d'Emmet comme excessivement utile, il ne la croit pas urgente. L'endométrite ou la salpingite blennorrhagique ne sont pas justiciables de l'opération d'Emmet.—*Gazette de gynécologie.*